

Présents : Thomas ANH, Véronique GOEHNER, Eric LAEMMEL, Kathy SCHMITT Claude ZION, Michel et Katy LAMBINET.

Excusé : Marc GUTH, Bernard SCHITTLY.

Approbation du PV de la dernière réunion

1. Cotisations

A part 4 SCA et Club, tous ont payé leurs cotisations.

2. Handisub

Rencontre avec Myriam et Djémila.

Demande d'une association (Travail Espérance) pour des baptêmes d'handicapés mentaux

- 23 mars à Schiltigheim : se feront les baptêmes pour 10 handicapés mentaux dans le petit bain

Collation offerte par la SODEXO

Pas trop communiquer car en interne

6 Avril associé et avec une Com de la FSA et FFH : baptêmes pour handi. Il y aura suffisamment d'encadrants.

Dans le petit bain et sur 2 lignes d'eau dont celle qui a le fauteuil.

Il faudra qu'on communique de notre côté et faire venir les DNA (ou rédiger un article).

Myriam se propose d'être la porte parole mais cela doit être Djémila qui doit le faire.

On demande à Djémila de faire un communiqué de presse, Eric se charge de contacter France 3.

3. Subvention de Chantal

Budget prévisionnel de Chantal pour son projet avec les SECPA. Elle demande ce qu'on peut lui donner.

Il lui reste 2860 euros.

Grâce à ce projet on a la considération du conseil général.

L'IREst a donné 500 euros

On avait donné l'an dernier 600 euros

Elle présente le projet à « Allez les filles ! » et espère une subvention.

On redonne 600 euros.

4. Christian BERGMANN.

Christian BERGMANN, cède sa place de président de la commission biologie et propose Cédric BONHOMME.

On peut coopter Cédric jusqu'à la prochaine AG.

On peut également rehausser la commission départementale au niveau de la ligue.

Il redemande à ce que le TPS soit remboursé de son investissement pour l'achat de la gravière de Fort. On défend sa demande à la prochaine réunion de la FROG. La FROG lui répondra.

5. Réunion de la CUS pour les piscines

Présentation de la suite des évènements

Schilick fermé pendant 1 an et demi mais la fosse sera ouverte pour les clubs avec un coût de 40 000 euros par mois.

Aucune ligne d'eau ne sera accessible et hors de question de donner d'autres lignes d'eau que le CNS et la HARDT.

Mais avant les élections municipales, ils ne se prononcent pas sur le fait de faire payer les clubs.

Ils ont envoyé un projet pour l'an prochain.

On a argumenté sur nos sportifs de hauts niveaux mais pour la municipalité, seuls comptent, le water-polo, le plongeon et la nage synchronisée.

Si les clubs doivent financer ces créneaux, il est hors de question que le CODEP règle les flux financiers.

La municipalité a été informée par un mail de la présence de personnes non habilitées dans les créneaux du CODEP.

Qui a autorité pour surveiller ?

Il faut répondre que la personne qui se rend compte de ces agissements doit appeler des responsables.

Il existe une convention d'usage que les clubs ont signé. S'il y a un problème, la CUS se retournera contre le CODEP.

Si cela devient payant, il faudra rassembler les clubs et arbitrer sur les clefs de la gestion des règlements.

Quelle est l'entité pour arbitrer ? Il faut que les clubs gèrent eux-mêmes les financements et les mutualisations. Il faut que les clubs s'adaptent et se fassent à l'idée de ne pas avoir les créneaux qu'ils souhaitent. A long terme cela va desservir la promotion de la plongée.

Il faut réfléchir sur la promotion de la plongée en y associant les clubs.

Quels sont les vrais besoins de créneaux des différents clubs ?

Il faut attendre les élections municipales.

6. Intervention à l'AG de l'est

- Actions entreprises pour de la féminisation, la PSP et le tir sur cible.

PB de créneaux piscine et des encadrants mais on reste à l'écoute.

- Faites de la plongée : faire venir des non-plongeurs ou des anciens plongeurs
Thème : la plongée en famille.

7. Promotion de la plongée

Cela ne rapporte pas grand-chose par rapport à l'énergie dépensé
On ne cible pas le bon public.

Eric laisse sa place de pilote à Michaël Morin pour se consacrer à la promotion de la plongée.
Fritz Grassmann remplace Alexandre

Il y a plus de participations du Haut Rhin avec Pascale CETRE et son mari François ainsi que Anne-Claire et Rémy HELLER.

On a une hémorragie au niveau des niveaux 1 : il faut changer nos pratiques.

Eric veut lancer un nouveau groupe de travail avec uniquement des jeunes de 25 – 35 ans constitués de 5 à 6 membres.

En parallèle, Eric a lancé un questionnaire au près des président mais il faudrait l'envoyer à tous les licenciés. Thomas devra envoyer un mail pour prévenir les présidents.

Ce qui est perturbant c'est une communication essentiellement de l'IRest, est-ce qu'on n'a pas intérêt à communiquer au près de nos licenciés?

Il peut y avoir deux types de mail, ceux que l'on envoie directement aux licenciés et ceux qui passent d'abord par les présidents.

Comment on coordonne ?

8. La féminisation

Le 68 était présent et vont lancer une réflexion sur la féminisation

- Ouverture d'un Facebook sur le 67 et 68
- Accès sur le site du CODEP 67
- Possibilité d'acheter des tee-shirts
- Ouverture d'une hot-line avec des référentes par grands secteurs afin de résoudre des problèmes pratiques.
- La puce du plongeur n'a pas aboutit : pas de temps ni de bénévoles suffisants.

9. Divers

- Entretien du défibrillateur : il faut faire une révision du défibrillateur du CODEP.

- Prochaine réunion du comité : 16 juin.